



**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE MONTMAGNY
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-EUPHÉMIE-SUR-RIVIÈRE-DU-SUD**

Séance régulière tenue le 2 octobre 2023 au 220 rue Principale est à Sainte-Euphémie-sur-Rivière-du-Sud, lieu habituel des séances du conseil municipal à 19h00.

Sont présents :

Jean-Claude Giroux,
M. Steeve Raby,
M. Eric Talbot,
Mme Madeleine Vermette
M. Styves Laprise

Est absent : Monsieur Denis Laprise

Sous la présidence de monsieur Gilles Giroux, maire.,

Est également présent : Monsieur Yves Bernard, directeur général/Greffier-Trésorier.

2023-10-01 OUVERTURE DE LA SÉANCE

Monsieur Gilles Giroux, maire, constate le quorum et déclare la séance ouverte.

2023-10-02 : LECTURE ET APPROBATION DE L'ORDRE DU JOUR

1. Ouverture de la séance
2. Adoption de l'ordre du jour
3. Adoption du procès-verbal des séances du 11 septembre 2023
4. Approbation des comptes
5. Approbation de paiements de factures
 - a) Entreprises Pascal Giroux – Réparations Chemin du grand Ruisseau – 2 012,06\$
 - b) Protection Incendie – Inspection annuelle – 377,12 \$
6. Correspondance
 - a) Invitation souper annuel de la fondation de l'hôtel-Dieu de Montmagny
7. Administratif
 - a) Convention à la Caisse de la MRC de Montmagny pour le dépôt « 24heures ». Désignation des signataires autorisés.
 - b) Offre d'évaluation OPA – Gestion documentaire de la municipalité.
8. Travaux publics
 - a) Document – suivi des travaux
 - b) Barrage de castors – Chemin du Grand Ruisseau – Propriétaires privés
 - c) Soumission pour réparations de fenêtre – Complexe municipal
 - d) Estimation de prix – Remplacement de la porte de la grande salle
 - e) Soumission Briquenot – Mise à jour – Nouveau prix



- f) Soumission Elecal – Lumières de rue – remplacement
- g) Invitation MTQ – Rencontre 11 octobre 2023 – Montmagny
- h) Réparation – Enlever butte – Route de la Station

9. Incendie et sécurité

10. Eau potable

11. Eaux usées

- a) Soumission pour mesure du niveau des boues au citerne - SM Eau Expert

12. Loisirs

- a) Embauche d'une personne pour entretien de la patinoire - hiver 2023-2024
- b) Résolution pour envoi de facturation – Gestion de la monitrice – Entente terrain de jeux.
- c) Soirée cinéma – Halloween – 27 et 28 octobre 2023
- d) Infiltration d'eau – Chalet

13. Parc des Appalaches

- a) Suivi de la situation - barrage de castors
- b) Résolution pour toponymie – Sentier Gros Rocher

14. Héritage

15. Résolutions diverses

- a) Résolution pour participants au Gala Méritas 2023.
- b) Résolution pour renouvellement de la commandite pour le feuillet paroissial.
- c) Résolution pour formation FQM – Communication maire/DG – 30 octobre 2023
- d) Résolution pour MADA – élu/e responsable.

16. Varia

- a) Présence de la « Renouée du Japon » - Territoire de la municipalité – Espèce envahissante.

17. Période de questions

18. Levée de la séance

À l'ordre du jour présenté, il est proposé d'ajouter les points suivants :

- 13 c) Sentier du Gros Rocher – Présence de chasseurs
- 14 a) Exposition des artisans locaux – 30 septembre et 1^{er} octobre 2023
- 16 b) Résolution – Population active

Il est proposé par Madeleine Vermette, appuyée par Styves Laprise et résolu d'adopter l'ordre du jour tel que modifié.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

2023-10-03 : ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE DU 11 SEPTEMBRE 2023

Il est proposé par Madeleine Vermette, appuyée par Éric Talbot, et résolu d'adopter les résolutions contenues dans le procès-verbal du 11 septembre 2023.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents



2023-10-04 : APPROBATION DES COMPTES

Il est proposé par Jean-Claude Giroux, appuyé par Styves Laprise, et résolu d'approuver le paiement des comptes présentés totalisant 54 053,68 \$ qui incluent les salaires.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents

2023-10-05 : COMPTES À PAYER – APPROBATION DE PAIEMENT DE FACTURE (ENTREPRISES PASCAL GIROUX)

Il est proposé par Éric Talbot, appuyé par Styves Laprise, et résolu d'approuver le paiement de facture suivante aux entreprises Pascal Giroux totalisant 2012,06 \$ pour la réparation sur le Chemin du Grand Ruisseau.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

2023-10-06 : COMPTES À PAYER – APPROBATION DE PAIEMENT DE FACTURE (PYRO SÉCUR, PROTECTION INCENDIE)

Il est proposé par Jean-Claude Giroux, appuyé par Styves Laprise, et résolu d'approuver le paiement de facture suivante à Pyro Sécur (Cap St-Ignace) totalisant 377,12 \$ pour l'inspection des extincteurs.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

Je, Yves Bernard, directeur général et greffier-trésorier, certifie par la présente qu'il y a des crédits suffisants pour les dépenses autorisées aux résolutions 2023-10-04, 2023-20-05 et 2023-20-06

Yves Bernard, directeur général

6. CORRESPONDANCE

a) Invitation au souper annuel – Fondation de l'Hôtel-Dieu de Montmagny.
Une invitation a été acheminée pour le souper annuel de la fondation de l'HD de Montmagny. Aucune action n'est prise par le conseil municipal.

7. ADMINISTRATIF

2023-10-07 CONVENTION À LA CAISSE DESJARDINS MRC DE MONTMAGNY POUR DÉPÔT 24 HEURES.

Attendu que la Caisse Desjardins de la MRC de Montmagny offre un service de dépôt 24 heures;

Attendu que le centre de service de la MRC de Montmagny (St-Paul de Montminy) offre une plage horaire restreinte pour les dépôts au comptoir;

Attendu que le service de dépôt de 24 heures permet une plus grande souplesse de gestion;

Attendu que ce service est gratuit sauf pour l'achat de sacs de dépôts;

Attendu que ce service nécessite deux (2) signatures autorisées;



Il est proposé par Madeleine Vermette, appuyée par Styves Laprise; et résolu d'autoriser la direction générale à adhérer au service et de désigner M. Gilles Giroux (maire) ainsi que le directeur général, Yves Bernard, à titre de signataires désignés.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

b) Offre d'évaluation OPA – Gestion documentaire – MI-Consultants

Suite à une vidéoconférence avec la firme de gestion documentaire, MI-Consultants, ce groupe spécialisé dans la gestion documentaire municipale, a offert de procéder à une évaluation gratuite de la situation dans la municipalité. Le conseil municipal est en accord à procéder à cette analyse sans coût pour la municipalité.

8 – TRAVAUX PUBLICS

a) Document de travail - Suivi des travaux

M. le maire effectue une mise à jour à l'égard des travaux qui sont actuellement en cours dans la municipalité ainsi que ceux qui sont à venir.

b) Barrage des castors – Chemin du Grand Ruisseau – propriétaires privés

Les membres du conseil discutent des pistes de solution à l'égard de la présence de barrages des castors sur des propriétés privées traversées par le chemin du Grand Ruisseau. La présence de barrage ainsi que des castors toujours actifs, amènent des débordements sur le chemin près du pont. Cette situation a entraîné un débordement sur le chemin qui a nécessité une intervention d'urgence.

Le conseil demande à ce que la direction générale s'informe afin de trouver des solutions qui permettra de régler la situation.

Il est suggéré de contacter le service 1^{ère} ligne (avocat) et de contacter Mme Lacasse de la MRC pour prendre action.

2023-10-08 RÉOLUTION ACCEPTATION DE LA SOUMISSION DE MULTIPROJETS POUR LA RÉPARATION DES FENÊTRES DU COMPLEXE MUNICIPAL.

Attendu que le conseil a adopté dans le passé une résolution pour la réparation des fenêtres (côté sud) du complexe municipal;

Attendu que les démarches antérieures n'ont donné que peu de résultats auprès de la compagnie Lorendo ainsi que des délais indus;

Attendu que l'entreprise MULTI-projets a effectué une soumission et a répondu rapidement à notre demande;

Attendu que les fenêtres nécessitent des réparations avant l'hiver;

Il est proposé par Madeleine Vermette, appuyée par Éric Talbot, et résolu d'accepter la soumission de Multi Projet au montant de 1701,87 \$ et d'autoriser la direction générale à prendre les actions en conséquence pour la réparation des fenêtres brisées.

d) Estimation de prix – Remplacement de la porte de la grande salle

Suite à une demande de la direction générale, une estimation de prix a été effectuée pour le remplacement de la porte double de la salle communautaire. Le coût s'élèverait à 5 891,01 \$. Les membres du conseil ne prennent aucune action pour le changement de la porte.



2023-10-09 RÉOLUTION POUR LA RÉFECTION DES MURS NORD ET OUEST – SOUMISSION BRIQUE-NET – MISE À JOUR.

Suite à la mise-à-jour de la soumission de l'entrepreneur Brique-net, au montant de 7 973 \$, il est proposé par Steeve Raby, appuyé par Styves Laprise, que le montant maximum prévu pour le coût des réparations sera de 10 000 \$ pour le mur ouest et le mur nord.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

f) Soumission ELECAL – Lumières de rues – Remplacement

Le représentant de la compagnie ELECAL a acheminé une soumission pour le changement des lumières de rues. Cette soumission se chiffre à 18 603 \$ pour les changements de la totalité des lumières de rues. Les membres du conseil reçoivent cette information et ne prennent aucune action additionnelle.

g) Invitation MTQ – Rencontre 11 octobre 2023 – Montmagny

Le ministère des transports du Québec (MTQ) a invité les DG ainsi que les maires à une séance d'information concernant les différents programmes qu'offrent le MTQ concernant la voirie locale. M. Le maire ainsi que le DG participeront à cette séance.

2023-10-10 RÉPARATION ROUTE DE LA STATION – BUTTE – APPLANISSEMENT

Attendu que la route de la Station constitue une route importante entre la municipalité d'Armagh et de Ste-Euphémie;

Attendu que la route a été plus achalandée au cours des derniers mois face à la limitation de poids sur le pont entre Armagh et St-Philémon;

Il est proposé par Éric Talbot et appuyé par Steeve Raby et résolu que les travaux de réparation soient effectués afin d'aplanir la butte sur la route de la Station à mi-chemin entre le pont et l'intersection de la route de la Station et le rang St-Joseph.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

9 – INCENDIE ET SÉCURITÉ PUBLIQUE

Aucun point n'est amené à cet item.

10 – EAU POTABLE

Aucun point n'est amené à cet item.

11 – EAUX USÉES

2023-10-11 MESURE DU NIVEAU DES BOUES À LA CITERNE- SOUMISSION SM EAU EXPERT

Attendu que la municipalité doit s'assurer du bon fonctionnement du système de traitement des eaux usées;

Attendu que la dernière vidange des boues de la citerne remonte à plus de 3 ans;

Il est proposé par Madeleine Vermette, appuyée par Styves Laprise, et résolu d'accepter la soumission de SM – Eau expert au montant de 2 784 \$ pour la mesure des boues à la citerne.



Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

12. LOISIRS

a) Embauche d'une personne pour entretien de la patinoire – Hiver 2023-2024

Les membres du conseil mentionnent leur intention de procéder à l'embauche d'une personne pour assurer l'entretien de la patinoire pour la prochaine période hivernale. Le processus d'embauche se fera en collaboration avec le comité des loisirs.

2023-10-12 ACHEMINEMENT DE FACTURE POUR LA GESTION DE LA PAIE DE L'ANIMATRICE DES TERRAINS DE JEUX – ÉTÉ 2023 – POUR FIN COMPTABLE

Attendu que la municipalité a effectué la gestion administrative de l'animatrice de terrain (Entente MRC) pour l'été 2023;

Attendu que le comité des Loisirs de Ste-Euphémie a participé à l'entente pour l'initiative de regroupement de l'organisation des terrains pour l'été 2023,

Il est proposé par Jean-Claude Giroux, appuyé Styves Laprise, et résolu d'acheminer une facture au comité des Loisirs pour l'administration de la paie de l'animatrice des terrains de jeu, Océanne Roy, à des fins comptables uniquement.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

c) Information – Soirée Cinéma – 27 et 28 octobre

Le comité des loisirs organise pour l'Halloween des soirées cinéma au complexe municipal pour les enfants et les adolescents (et adultes) des soirées cinéma. L'information sera publicisée sur les médias sociaux.

d) Chalet des loisirs – Infiltration d'eau – sous-sol

Il est porté à la connaissance des membres du conseil (photographies à l'appui) qu'il y a infiltration d'eau au sous-sol du chalet des loisirs. La direction générale demandera à l'employé municipal d'aller effectuer des vérifications à ce propos.

13. PARC DES APPALACHES

a) Suivi de la situation – Barrage des castors

L'employé municipal nous fait état de la situation concernant le barrage des castors et la conséquence que cela amène de l'eau sur le sentier le Gros Rocher en limitant grandement l'accès. L'employé nous mentionne qu'une permission ponctuelle a été accordé par le propriétaire du lot adjacent (M. Desbiens) pour accéder à notre lot. Avant de procéder au démantèlement du barrage et d'autres actions, le membres du conseil demande à la direction générale de s'assurer que les actions prises soient permises en regard de la réglementation provinciale et de la MRC.

2023-10-13 RÉOLUTION - COMMISSION DE TOPONYMIE – SENTIER LE GROS ROCHER

Attendu que la Commission de la toponymie du Québec tient un inventaire détaillé des noms de lieux de la province et des dénominations au Québec;

Attendu que la Commission a demandé à la municipalité des précisions concernant l'appellation du sentier le Gros Rocher;



Il est proposé par Jean-Claude Giroux, et appuyé par Steeve Raby, que le nom officiel pour le sentier soit celui-ci : « Le Gros Rocher » et que la direction générale en informe la Commission.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

2023-10-14 RÉOLUTION INTERVENTION – PRÉSENCE DE CHASSEURS - SENTIER LE GROS ROCHER

Attendu que selon notre employé municipal a constaté que des chasseurs/euses déposent des appâts pour attirer les chevreuils et autres animaux près du sentier le Gros Rocher en vue de la chasse;

Attendu que cette situation entraîne des préoccupations sur le plan de la sécurité pour les randonneurs/euses du Sentier;

Attendu des actions doivent être prises afin de baliser le sentier et s'assurer de son identification claire et d'intervenir dans la mesure du possible auprès des chasseurs/euses;

Il est proposé par Madeleine Vermette, appuyée par Styves Laprise, d'autoriser la direction générale à procéder à l'achat d'affiches d'identification afin d'informer les passants des limites du terrain de la municipalité. Il est également suggéré de discuter avec le propriétaire du lot voisin pour déterminer la ligne de limitation des deux propriétés. L'employé municipal sera sollicité pour prendre contact avec le propriétaire concerné.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

14. HÉRITAGE

a) Information - exposition du 30 septembre et du 1^{er} octobre à l'Héritage.

M. Jean-Claude Giroux nous effectue un compte-rendu de l'exposition qui s'est tenu à la salle de l'Héritage.

15. RÉOLUTIONS DIVERSES

2023-10-15 RÉOLUTION POUR NOMINATION DE PARTICIPANT GALA ENTREPRISES « DESJARDINS » PRÉSENTÉ PAR LA MRC MONTMAGNY.

Attendu que le prix Prestige Desjardins Entreprises souligne l'entrepreneuriat dans différents secteurs de la MRC de Montmagny;

Attendu que des organisations et des initiatives sont présentes dans notre municipalité qui mérite d'être reconnues;

Il est proposé par Madeleine Vermette et appuyée par Éric Talbot, de soumettre la candidature de l'activité du Rochefest (Comité des loisirs de Ste-Euphémie) pour le prix Prestige Desjardins.

Adopté à l'unanimité.

2023-10-16 RÉOLUTION RENOUVELLEMENT DE LA COMMANDITE POUR LE FEUILLET PAROISSIAL.

Attendu que le feuillet paroissial est distribué gratuitement dans la municipalité;

Attendu que le feuillet paroissial dispose de lecteurs/trices assidus/es au sein de la municipalité;



Il est proposé par Styves Laprise, appuyé par Madeleine Vermette, et résolu d'autoriser la direction générale à payer une commandite pour un encart publicitaire dans le feuillet paroissial pour un montant maximal de 70 \$.

Appuyé à l'unanimité des conseillers présents.

2023-10-17 RÉOLUTION FORMATION FQM – COMMUNICATION MAIRE/DG

Attendu que la communication entre la direction générale et le maire constitue un point important dans la gestion de la municipalité;

Attendu que la FQM offre une formation afin de maximiser la qualité de la communication en la direction générale et le maire;

Il est proposé par Jean-Claude Giroux, appuyé par Steeve Raby, et résolu d'autoriser l'inscription de M. le Maire ainsi que du DG à la formation au coût de 340 \$ selon les informations à ce jour.

Adopté à l'unanimité des conseillers présents.

2023-10-18 RÉOLUTION DÉSIGNATION ÉLU RESPONSABLE – TRAVAUX MISE À JOUR DE LA POLITIQUE ET DES PLANS D'ACTION MADA - MUNICIPALITÉ DE STE-EUPHÉMIE

Attendu que les aînés tiennent une place importante dans notre communauté et qu'ils sont au cœur du développement de notre municipalité ;

Attendu que la municipalité souhaite poursuivre la mise en œuvre d'initiatives et d'actions visant à améliorer la qualité de vie des aînés et de favoriser un vieillissement actif ;

Attendu que la MRC va déposer une demande collective pour la révision de la politique et des plans d'action MADA (volet 1) des municipalités de son territoire ;

Il est proposé par M. Styves Laprise et appuyé par M. Eric Talbot, et résolu de nommer M. Jean-Claude Giroux , responsable du dossier des aînés et de la famille de la municipalité. Ce dernier participera aux travaux de mise à jour de la politique et des plans d'actions MADA (volet 1) réalisés sous la coordination de la MRC

16. VARIA

a) Présence de la renouée du Japon (espèce envahissante – flore)

Les membres du conseil sont informés de la présence d'une espèce végétale envahissante soit la renouée du Japon. Il est relevé certains secteurs de la municipalité où se retrouve cette plante.

Il est suggéré à la direction générale de contacter M. Daniel Racine afin de connaître les enjeux en lien avec cette espèce végétale.

2023-10-19 RÉOLUTION D'APPUI À LA DEMANDE DE PROGRAMME « POPULATION ACTIVE ».

Il est proposé par Madeleine Vermette, appuyée par M. Jean-Claude Giroux, que le conseil municipal de Ste-Euphémie donne son appui à la demande de subvention dans le cadre du projet « Population active ». Le directeur général signera la lettre en conséquence et acheminera le tout à France Lévesque de la MRC qui s'occupera de la demande de subvention.

Adopté à l'unanimité des conseillers



17. PÉRIODE DE QUESTIONS

Des questions touchant le parc municipal sont posées par l'assemblée.

18. LEVÉE DE LA SÉANCE

2023-10-20 RÉSOLUTION POUR LA LEVÉE DE LA SÉANCE

Les sujets de l'ordre du jour étant épuisés, il est proposé par monsieur Steeve Raby et, appuyé par Styves Laprise et résolu de demande au maire de lever la séance. Il est 20h45.

Adoptée à l'unanimité des conseillers présents



Jean-Claude Giroux, Maire suppléant

*Je, Jean-Claude Giroux, maire suppléant, atteste que la signature du présent procès-verbal équivaut à la signature, par moi, de toutes les résolutions qu'il contient au sens de l'article 142(2) du Code municipal.



Yves Bernard, directeur général/Secrétaire-greffier

Je, Yves Bernard, déclare que ce procès-verbal représente fidèlement actes et délibérations du conseil municipal lors de la réunion tenue le 2 octobre 2023.

Ce procès-verbal a été ratifié à la séance du conseil tenue le 6 novembre 2023.

